

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article1051>



# Le C.Q.P Animation Péri-scolaire

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 4 mai 2015

### **Certificat de Qualification Professionnelle Animateur péri-scolaire.**

Mis en place par la branche, par la CPNEF (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation) de l'animation, pour répondre aux besoins de formation des professionnels, de plus en plus nombreux, travaillant matin, midi et soir sur l'Accueil péri-scolaire et n'ayant pas de qualification professionnelle. Diplôme de niveau V. L'obtention du CQP permet d'avoir une équivalence de 2 UC du BPJEPS LTP (Loisirs Tous Publics) : 5 et 9. Il s'agit d'une formation en alternance, avec une semaine par mois en centre de formation.

**Prochaine formation : du 23 novembre 2015 au 20 mai 2016**

Plus d'informations dans le document joint et sur [www.cemea-pdll.org/Le-CQP-Animateur...](http://www.cemea-pdll.org/Le-CQP-Animateur...)